

**Collectif « Pas de bébés à la consigne !  
Pour des modes d'accueil de qualité »**  
C/O syndicat Autonome UNSA  
2 bis square Georges Lesage  
75012 Paris

Paris, le 9 novembre 2009

à

**Interlocuteurs :**  
Christine ACCOLAS BELLEC  
02 40 47 53 64  
Christophe HARNOIS  
06 79 22 13 64

**Madame Nadine MORANO**  
Secrétaire d'État à  
la famille  
et  
**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Éducation  
nationale

Madame la Secrétaire d'État,  
Monsieur le Ministre

En mai dernier, le collectif « pas de bébés à la consigne, pour des modes d'accueil de qualité » avait été reçu par Madame MORANO, au sujet des mesures gouvernementales concernant l'accueil des jeunes enfants.

Au terme de cet entretien, nous avons sollicité une rencontre qui associerait les représentants des professionnels de la petite enfance et des enseignants en présence des deux ministres concernés. Par cette proposition, notre collectif souhaitait d'une part poursuivre le débat sur l'amélioration de l'offre d'accueil et de scolarisation des jeunes enfants et d'autre part obtenir un engagement officiel, de la part des deux ministères, qu'aucune place en maternelle et en grande section de crèche ne serait supprimée. Le Directeur de cabinet du secrétariat d'État à la famille s'était engagé à étudier notre proposition.

Dans la suite des débats qu'ont suscités nos initiatives, nous souhaitons aussi vous proposer la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour la formation des professionnels, par l'accroissement substantiel des places et des crédits dans les écoles de formation.

Nous organisons le 17 novembre prochain une journée d'action et de réflexion pour l'amélioration et le développement des modes d'accueil et de la scolarisation des jeunes enfants, à partir de la déclaration commune de notre collectif que nous joignons à ce courrier.

A cette occasion nous vous demandons de nous accorder conjointement l'entrevue évoquée ci-dessus.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire d'État, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le collectif « Pas de bébés à la consigne »

Christophe HARNOIS

**Signataires :** AFPEN (Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale), ANAP (Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture), ANAPSYpe (Association Nationale des PSYchologues pour la petite enfance), ANPDE (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes), Association Pikler Loczy, CADRESPE (Collectif national Associatif de Directeurs et Responsables d'Établissement, et Services Petite Enfance), CEEPAME (Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance), CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), CERPE (Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance), CFDT Intercos des Services Publics Parisiens, CGT (Confédération Générale du Travail), CGT Crèches et Pmi 93, CGT Éduc'action, CGT Fédération des Services Publics, CGT Petite enfance Ville de Paris, La CSF (La Confédération Syndicale des Familles), FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), FNEJE (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), Fédération SUD santé-social, FSU (Fédération Syndicale Unitaire), Femmes Solidaires, IRAEC (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple), SE-UNSA (Syndicat des Enseignants du premier degré et du second degré d'UNSA Education), SNP (Syndicat National des Psychologues), SNMPMI (Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile), SNPI-FSU (Syndicat National des Personnels d'Inspection), SNU CLIAS-FSU (Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales), SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC de la FSU), SUPAP-FSU, (Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes), UFAL (Union des Familles Laïques), UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes), UNSA Education, UNSA Petite enfance Ville de Paris, USD Santé et Action sociale CGT Paris